

## A TRIPOTEAU LA COUPE EST PLEINE

Après une année 2021 au cours de laquelle nous avons dû nous battre contre le projet d'installation d'une gravière par la société Lafarge afin de préserver la tranquillité de ce hameau qui a la particularité de marquer l'entrée de la commune côté Sud par l'ancienne RN89 que ce soit en arrivant de Libourne, de l'aérodrome ou de Saint Médard de Guzières. Ce projet qui dans sa proposition initiale promettait le passage de TOUS les camions par la chicane de Tripoteau que ce soit à vide ou en charge, a été à force de combats et de protestation légèrement revu. Dans son rapport d'avril 2021 Claude Armand le commissaire enquêteur ne disait rien de moins en soulevant la « les nuisances sonores et à la dangerosité liée à l'accroissement de la circulation des poids lourds (à Tripoteau). Il continuait ainsi « (!) aménagement de la VC36 ex VC5 itinéraire des poids lourds en charge évitant le carrefour de Tripoteau amène une diminution sensible du trafic... mais cela n'est pas suffisant ». Il préconisait même la création d'un autre parcours évitant la chicane de Tripoteau voire de calibrer plus largement la future route VC36- ex VC5 ce que les négociations entre Lafarge et la municipalité n'ont pas actées. **Au final les habitants de Tripoteau Nord hériteront chaque jour pendant 14 ans de 40 camions super-lourds !**

Comme si ce n'était pas suffisant j'apprenais en Novembre 2021 l'existence d'un projet d'usine de recyclage des plastiques, sujet que j'évoquais lors du conseil municipal du 22/11/2021, et qui se proposait alors, une fois encore, de **faire passer des camions par la chicane de Tripoteau.** Ce dossier arrivera le 11 Janvier 2022 devant le conseil municipal d'ABZAC pour un vote de principe. La **société SEPUR**, dépositaire du permis de construire d'un pôle de recyclage d'emballages plastiques industriels sous l'enseigne **TRIGIRONDE** se proposait d'utiliser les voiries Abzacaises, en particulier la voie communale 208 en direction de la route de la Pinière dans le prolongement de la RD17E1, sans même consulter les élus abzacais dès la phase étude de ce projet.

Mme le Maire de Saint Denis de Pile, après les protestations des habitants de sa commune concernés par le projet de circulation de ces poids lourds, prenait elle aussi de la distance avec ce projet et en demandait des améliorations. Après avoir cru un temps que le chemin des Moines, commune de St Denis de Pile, servirait de voie de passage à ces camions via le RD1089 via la construction d'un rond-point au droit de l'aérodrome afin d'anticiper l'arrivée de futures entreprises liées au développement des activités aéronautiques, le conseil municipal d'Abzac a voté CONTRE le projet en précisant que la voirie municipale ne serait pas ouverte à la circulation de ces poids lourds. Seulement cette interdiction ne concerne pas Tripoteau qui est sous voirie départementale (RD17) et une fois encore Tripoteau se retrouve sous la menace du passage de poids lourds à moins d'un mètre des habitations ! **Malgré le vote solennel du conseil, le danger est bien là de voir encore des dizaines de camions supplémentaires à Tripoteau !**

Premier concerné par l'augmentation de ce flux de poids-lourds à Tripoteau et avec le soutien actif de mes deux collègues Jean Michel PEREZ et Nathalie EYQUEM, nous appelons toutes les abzacaises et abzacais sensibles à cette problématique de se réunir un sein d'un collectif pour peser tant auprès du Conseil Départemental, de la CALI, de la municipalité d'Abzac, des communes voisines, qui agissent parfois sans concertation en matière de gestion de la circulation routière, décideurs locaux qui se refusent à agir concrètement pour sécuriser le carrefour de Tripoteau sur l'ancienne RN 89 et de créer une voie de déviation à cette chicane si dangereuse.

**Les batailles perdues sont celles qu'on ne mènent pas ! Dès à présent pensez à vous inscrire sur les listes électorales pour les prochains scrutins où chaque voix comptera. Ne restez pas muet !**

Pour les deux listes « non-majoritaires »

Lyonel Münzer **06886109052** - Jean Michel Perez **0628060745** et Nathalie Eyquem **0679234824**



# Les Brèves d'ABZAC

N° 72  
Février  
2022

Meilleurs Vœux 2022



### LE MOT DU MAIRE

Vers la fin de l'année précédente, on pouvait espérer un retour à une vie à peu près normale. Hélas, pour la seconde fois la COVID nous en a empêchée et je me suis trouvé forcé de renoncer à la présentation habituelle de mes vœux.

Avec tout le Conseil Municipal, je vous les présente tardivement et par écrit. J'espère vivement qu'il en sera autrement dans un an et que l'ambiance particulièrement maussade dans laquelle nous baignons aujourd'hui finira par s'éclaircir durablement.

Je souhaite donc à chacun d'entre vous, qu'il s'agisse de votre vie personnelle, familiale, ou de votre vie professionnelle le meilleur pour 2022. Je n'oublie pas non plus ceux qui sont seuls ou qui sont écrasés par la maladie et les soucis de la vie. A tous, j'adresse mes vœux pour une bonne année.

Malgré les contraintes qu'elles subissent, nos principales animations se sont maintenues, la braderie a pu reprendre vie et la fête des associations s'est tenue. Simultanément la commune a poursuivi son programme d'amélioration de notre cadre de vie.

### RÉALISATIONS DE L'ANNÉE PASSÉE

Je mentionnerai plus spécialement :

- ➔ La création d'un nouveau parking de proximité à côté de l'école et en face de la halle commerciale. L'offre de places de stationnement augmentant, l'arrivée des enfants à l'école s'en est trouvée facilitée.
- ➔ La poursuite de la réfection de la chaussée vers la VC8 qui relie Barraud à l'étang de la Pinière à hauteur de la traversée du Palais.
- ➔ Afin d'éviter le retour des arrivées sauvages des nomades, des barrières ont été posées pour interdire les entrées de la zone du stade et de la salle des fêtes à tous véhicules d'une hauteur supérieure à 2 mètres.
- ➔ Le début des travaux pour la réhabilitation du Port du Mas. Ils doivent s'achever en Mars / Avril. La chaussée et les trottoirs du village seront totalement refaits, les lignes électriques et de téléphone seront enterrées, le réseau des eaux pluviales sera complété et partiellement revu. Enfin l'éclairage public sera renouvelé. Ainsi rééquipé, le Port du Mas devrait devenir un village attrayant.

## BOTHEREAU

Cette année nous lançons la première étape de la réfection de la voirie de Bothereau. Les deux rues Avitiacus et de Bothereau seront remises à neuf, comme au Port du Mas.

Ainsi que nous le faisons chaque fois, les lignes électriques et téléphoniques seront enterrées, l'éclairage public sera refait et le réseau pluvial sera revu et complété là où il manquait.

La rue du Commandant Béchereau sera traitée un peu plus tard. L'ensemble de ce projet fera sous peu l'objet d'une présentation aux habitants de Bothereau.



## LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

C'est un sujet qui ne cesse de prendre de l'importance à mesure que l'incivisme progresse. L'entrée d'Abzac en venant de Tripoteau peut devenir dangereuse quand la vitesse des voitures est excessive.

Comme nous l'avons déjà fait à l'entrée de Rochereau et à l'entrée du bourg en venant du Pétreau, une « écluse » (qui est un rétrécissement obligeant à une circulation alternée) va être mise en place à hauteur du croisement des rues du Petit Moulin et du commandant Béchereau avec la D17.

Enfin, toute la section de route depuis Barraud jusqu'au centre bourg sera mise en agglomération. La vitesse y sera ainsi limitée à 50 km/h. De la sorte, on espère obtenir un mieux, bien que les poids lourds ne respectent pas toujours le sens interdit. Néanmoins, si cela ne suffisait pas, on complètera par d'autres aménagements.

## LES ESPACES VERTS

Comme nous le faisons chaque année nous complétons les plantations d'arbres là où ils manquent, le long du chemin de la plage et le long de la D17 entre le centre bourg et les Hillaires.

Le nouveau parking qui longe l'école a été entouré par des nouvelles plantations de lauriers et de chênes verts.

## L'ÉCOLE

L'isolation par l'extérieur du mur de l'école côté ouest est prévue pour le premier trimestre. Elle marquera une étape vers l'achèvement d'une meilleure protection thermique des bâtiments.

## L'ALSH

C'est le service dédié aux enfants de 6 à 12 ans pendant les vacances. La compétence de ce service nous avait été retirée pour être confiée à la CALI. Celle-ci ayant décidé de le transférer dans certaines communes voisines, nous en avons profité pour la récupérer afin de la maintenir à Abzac. Si nous ne l'avions pas fait les parents auraient été obligés d'amener leurs enfants dans d'autres communes où la CALI centralisera ce service.



## UNE NOUVELLE VOIRIE

### Le chemin de la Bellejoie

C'est ainsi que se nomme le VC 36 qui longe l'autoroute entre les Jauguilles et le pied du Pétreau.

Afin de limiter l'encombrement du carrefour de Tripoteau par les camions qui desserviront la future gravière, on va refaire entièrement la VC 36. Les camions devront obligatoirement l'emprunter mais uniquement dans le sens Les Jauguilles / Penot. Elle sera ouverte également à tous les autres véhicules mais toujours dans le même sens.

De la sorte, on achève la mise en place d'une déviation circulaire depuis Barraud jusqu'au pied du Pétreau et Penot qui sera ouverte aux voitures dans les deux sens entre Barraud et la D 17 et uniquement à sens unique pour les camions. Les travaux seront effectués au printemps prochain.

## L'HABITAT

### La réhabilitation de l'habitat au centre bourg.

Le temps passant et les générations se succédant, la partie centrale du bourg entre la Mairie et la rue du Cheminot, s'est dépeuplée.

Un programme de réhabilitation et de construction est à l'étude en vue de ne pas laisser à l'abandon cette section.



## PLÉBICITONS NOS COMMERCES

Un bourg sans commerces n'est plus qu'un village dortoir. Les commerces sont un lieu de services mais aussi de convivialité. C'est pourquoi, nous avons voulu les rassembler au Centre Bourg dans une halle commerciale afin de valoriser les synergies. Nous disposons ainsi sur place des services de base, à l'exception toute provisoire de la Boucherie qui va reprendre son activité avant l'été. Il y a des candidats.

En leur donnant la préférence vous aiderez au développement et à la vie de notre collectivité.

## LA COVID

L'épidémie n'a cessé de progresser depuis fin 2021. Elle touche de plus en plus de monde et particulièrement à l'école. Nous conformant aux demandes de l'Académie, nous la maintenons ouverte ce qui nous oblige à maintenir l'encadrement nécessaire à son fonctionnement par des remplacements. Quand les intérimaires ne peuvent y pourvoir, des conseillers municipaux viennent aider.

## REMERCIEMENTS

Je ne voudrais pas terminer sans féliciter nos associations si utiles à l'animation de notre communauté et remercier l'ensemble de notre personnel communal et nos enseignants dont le travail a souvent été rendu difficile par les circonstances que nous subissons. A tous, en mon nom et au nom du Conseil Municipal, j'adresse tous mes vœux et mes encouragements.